

Dans les années 2000, la Communauté de communes pris la décision de créer le Comité de jumelage « afin de favoriser, dans le cadre de la construction de l'Europe, tous types d'échanges » avec Straubenhardt au nord de la Forêt-Noire.

La Charte du jumelage fut signée le samedi 8 juillet 2000, lors d'une grande fête, au parc du Château de Pont-de-Veyle.

Depuis, le canton de Pont-de-Veyle s'est agrandi et est devenu canton de Vonnas.

Le Conseil d'Administration du Comité de jumelage comprend, actuellement, 23 membres bénévoles, essentiellement habitants de communes de l'ancien canton.

Il serait judicieux que de nouvelles personnes nous rejoignent au sein du Conseil d'administration pour apporter du sang neuf, des idées nouvelles afin de pérenniser le Comité de jumelage.

Nous organisons, en car, un déplacement vers Straubenhardt chaque fin de printemps, cette année les 22, 23 et 24 juin et nos amis allemands viennent habituellement à l'automne, en 2018 les 5, 6 et 7 octobre.

Les temps de rencontres ont toujours lieu dans une atmosphère très sympathique et il n'est pas nécessaire de parler allemand pour se comprendre !

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre et, si vous avez des questions, si vous avez besoin de renseignements complémentaires, merci de téléphoner à la Présidente du Comité au 03 85 51 92 45.

Cordialement,
la secrétaire, AM. Frénois.